

Fiche n°12 : RAFP



Le régime de Retraite Additionnelle de la Fonction Publique est un régime obligatoire, par points, pour les fonctionnaires DHS ≥ 28 heures hebdomadaires.

Il est géré par un établissement public : l'ERAFP (établissement de la retraite additionnelle de la fonction publique).

Site de la RAFP

- <https://www.rafp.fr>

Date d'effet

- 1^{er} janvier 2005

Cotisations

Elles sont versées par l'employeur.

L'assiette de cotisation est constituée par les éléments de rémunération de toute nature perçus par le fonctionnaire au cours de l'année civile mentionnée à l'article L. 136-2 du code de sécurité sociale, à l'exception des ceux qui entrent dans l'assiette du calcul des pensions des régimes des pensions civiles et militaires ou de la CNRACL.

Age de perception

Elle peut être perçue au plus tôt à l'**âge légal** de la catégorie sédentaire.

Le versement peut également être demandé à une date postérieure, un coefficient de majoration peut être appliqué.

Connaître son nombre de points

Un fonctionnaire peut consulter son nombre de points sur « [Ma retraite Publique](#) » ou sur « [Info Retraite](#) ».

Nature de la prestation

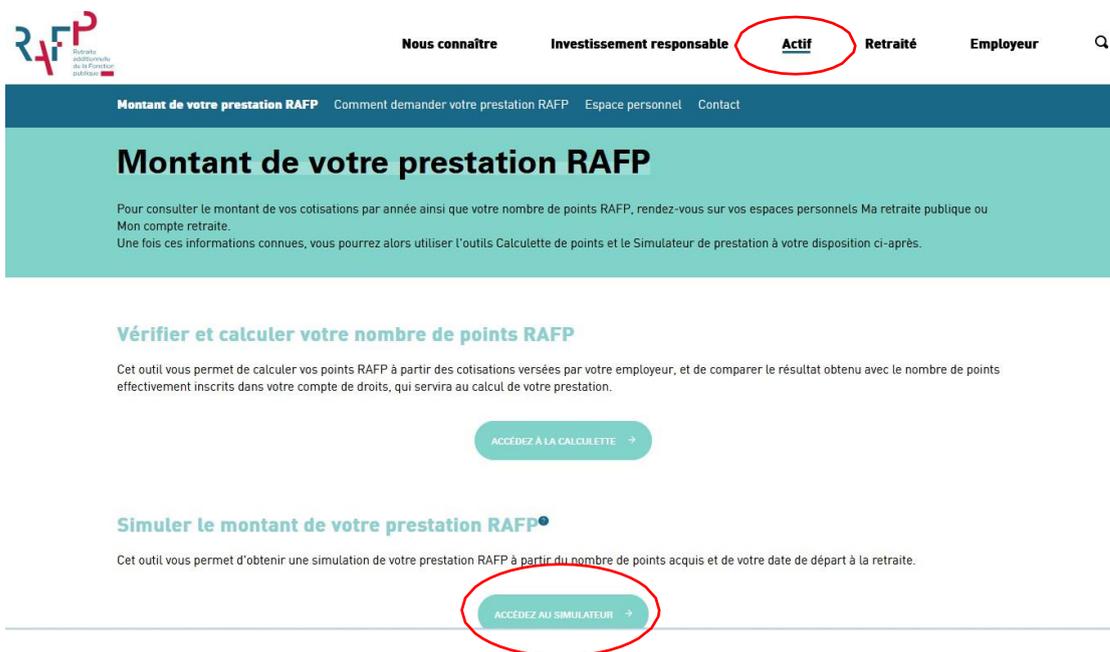
Nombre de points	Mode de versement	
$\leq 4\ 899$	Capital	1 versement unique
Entre 4 900 et 5 124	Capital fractionné	2 versements
$\geq 5\ 125$	Rente	Versement mensuel

Date de versement

Le versement de la rente se fait en fin de mois comme pour la pension de la CNRACL.
Le calendrier de versement pour l'année civile est disponible sur le site de la RAFF.

Calculer le montant de la prestation

Un simulateur permet de connaître le mode de versement et le montant de la prestation.
Il est accessible sur le site de la RAFF.



The screenshot shows the RAFF website interface. At the top, there is a navigation menu with links: "Nous connaître", "Investissement responsable", "Actif" (circled in red), "Retraité", and "Employeur". Below this is a sub-menu with "Montant de votre prestation RAFF", "Comment demander votre prestation RAFF", "Espace personnel", and "Contact". The main heading is "Montant de votre prestation RAFF". Below it, there is a text block explaining that users can consult their contributions and points RAFF on their personal retirement account. A button "ACCÉDEZ À LA CALCULETTE" is visible. Further down, there is a section "Simuler le montant de votre prestation RAFF" with a button "ACCÉDEZ AU SIMULATEUR" (circled in red).

Entrez vos données

* champs obligatoires !

Date de naissance du bénéficiaire *

Date d'effet souhaitée de la prestation RAFF *

Nombre de point acquis à la date d'effet souhaitée de la prestation RAFF *

CALCULER →